

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Franck JOANDET, Mme Fabienne FEDOU, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Isabelle FORET-POUGNET, M. Patrice VIVANT, Mme Amélie COHEN LANGLAIS, M. Aurélien DESBATS, M. Cédric DUBOST, Mme Fabienne CABRERA, Mme Cathy CAMI, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Benoît D'ANCONA, M. Guénolé JAN, Mme Sandra JENSEN, Mme Christelle LAHAYE, M. Kewar CHEBANT, M. Mamadou NIANG, Mme Christine TEXIER, Mme Christelle BAUDRAIS, M. Thierry BEER DEMANDER, Mme Nathalie LE GUEN.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

M. Jean-Etienne SURLEVE-BAZEILLE à Mme Fabienne FEDOU
M. Philippe MARTIN à M. Patrice VIVANT
M. Pascal LABADIE à Mme Cathy CAMI
Mme Myriam MONTAGUT-LOBJOIT à Mme Fabienne CABRERA
Mme Zouina HAMMI-OUAHIOUNE à Mme Isabelle FORET-POUGNET
M. Eric BENAYOUN à M. Aurélien DESBATS
Mme Hilel BATIKHY à M. Kewar CHEBANT
Mme Claude VEYSSIERE à Mme Edwige LUCBERNET

Absents : Mme Isabelle BOUDINEAU, Mme Françoise MATHA-STEPANI, M. Bruno PALUTEAU

Secrétaire de la séance : M. Guénolé JAN

COMMUNICATION DE M. LE MAIRE

- **CRISE COVID**
- **Mesures de soutien vers les acteurs économiques et associatifs**
- **Plan de Reprise d'Activité de la collectivité**

1. MODALITES EXCEPTIONNELLES D'ORGANISATION DE LA SEANCE

Pour respecter l'état d'urgence sanitaire décrété suite à l'épidémie de COVID-19, le Conseil municipal approuve la tenue l'assemblée délibérante par visioconférence suivant les modalités fixées par l'ordonnance du Conseil des Ministres du 1er avril 2020 qui a assoupli les règles relatives à l'organisation des conseils municipaux sous forme dématérialisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. CONVENTION EDUCATION NATIONALE / VILLE DE BEGLES RELATIVE A LA CONTINUTE SCOLAIRE ET LA REALISATION D'ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le Conseil approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, ainsi que tout acte portant sur les conditions financières liées à ce service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE PENDANT LA PERIODE DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19

Le Conseil approuve dans le contexte à la fois social et sanitaire lié au COVID 19 d'appliquer un demi-tarif pour tous les utilisateurs de la restaurant scolaire et de maintenir le tarif existant sur le temps périscolaire de manière rétroactive à compter du 14 mai 2020 et jusqu'à la fin de l'année scolaire le vendredi 3 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Afin de répondre aux besoins du service public et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et d'autre part, l'animation du Centre social et Culturel étant en grande partie assurée par du personnel de la Ville mis à disposition, il est proposé de créer de nouveaux emplois en adéquation avec les besoins de la collectivité, soit :

- Educateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	1 emploi
- Professeur d'enseignement artistique	1 emploi
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	4 emplois
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi
- Agent de maîtrise principal	1 emploi
- Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 emploi
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 emplois
- ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	3 emplois
- Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	3 emplois
- Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (à temps complet)	1 emploi
- Adjoint technique (mi-temps)	1 emploi
- Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 emploi
- Adjoint technique à temps non complet (15/35èmes)	1 emploi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – GRILLE DES TARIFS 2020 AU TITRE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil approuve la nécessité de maintenir les tarifs de la redevance aux mêmes niveaux que ceux fixés en 2019 afin de limiter les frais supportés par les usagers.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 1 VOIX CONTRE

6. EXONERATION DE 3 MOIS DE LOYERS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Suite à l'impact de la crise sanitaire, le Conseil approuve le vote d'une exonération de 3 mois de loyers pour les locataires professionnels que sont Arcins Environnement Service, le Poulailier et Dream Bijoux et autorise le Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

7. EXONERATION DE 3 MOIS DE REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Suite à l'impact de la crise sanitaire, le Conseil approuve le vote d'une exonération de 3 mois de redevance pour l'Institut les Bains, Nature et des Courgettes, les Jardins de l'Orangerie et RestO & Cie et autorise le Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CRISE SANITAIRE / AVENANT RELATIF A LA COLLECTE DES DECHETS CONTAMINES

Vu le contrat qui lie la Ville de Bègles à l'Entreprise Elise Atlantique pour la collecte de déchets de bureaux et vu la crise sanitaire que nous traversons, le Conseil approuve de valider l'avenant au contrat incluant la collecte des déchets contaminés et autorise le maire à signer celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. SOLIDARITES REVERSEMENT A L'ASSOCIATION « SECOURS POPULAIRE » DES FONDS COLLECTES VIA LA PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DANS LE CADRE DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE LIE AU COVID19

Vu la nécessité de soutenir l'action au Secours Populaire de Bègles durant la période de crise sanitaire et alimentaire, le Conseil Municipal approuve le reversement des dons collectés via la plateforme KissKissBankBank d'un montant de 5110 €, d'imputer la recette et la dépense des fonds collectés sur le budget principal de la Ville de Bègles sur l'exercice 2020 et d'autoriser le Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à l'opération.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 1 NE PARTICIPE PAS